



DOSSIER

BUDGET 2011 :
les priorités de la
CCL

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BÉSINGRAND ■ BIRON ■ BOU-
MOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANAU ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ
■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■
LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ - AUDEJOS ■ LAGOR ■
LAHOURCADE ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE -
GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■ PARBAYSE
■ PARDIES ■ SAINT-MÉDARD ■ SARPOURENX ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■
URDÈS ■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

EDITO

Le premier budget de la nouvelle communauté de communes de Lacq a été voté à l'unanimité le 21 mars. Ce budget concrétise l'engagement pris par les élus d'instaurer une **VÉRITABLE SOLIDARITÉ SUR CE TERRITOIRE**. Toutes les aides financières sont étendues à l'ensemble des communes, ainsi qu'une grande majorité des services aux usagers.

Le regroupement de nos 47 communes, en janvier 2011, nous a permis d'anticiper dans les meilleures conditions la loi de réforme des collectivités territoriales. Ainsi, rien n'a été imposé à notre territoire.

L'année 2011 sera consacrée au **RENFORCEMENT ET À L'HARMONISATION DES COMPÉTENCES** de notre intercommunalité. D'abord en matière de voirie. D'ici à 2014, le niveau d'intervention concernant l'éclairage public, les espaces verts et l'aménagement des espaces publics sera le même pour les 47 communes.

Ensuite, sur les compétences détenues aujourd'hui par les syndicats mixtes, créés suite à la fusion : une étude pratique et financière permettra d'envisager leurs transferts à la CCL d'ici à 2014. Sur ce sujet comme sur le regroupement, nous anticipons : la loi de réforme des collectivités prévoit en effet la suppression de ces syndicats.

Enfin, nous ne pouvons envisager le futur de notre intercommunalité sans évoquer la nouvelle carte intercommunale qui est entrain de se mettre en place dans tout le département. Le préfet a proposé la création d'une intercommunalité **LACQ-ORTHEZ-BELLOCO**. Nous prenons acte et en débattons avec les élus concernés jusqu'au 31 décembre 2011, date à laquelle nous devons présenter un schéma définitif.

D'ici là, nous continuerons à travailler pour les habitants des 47 communes. Les moyens dont dispose notre collectivité sont importants, avec un niveau d'autofinancement élevé. Ces paramètres doivent nous permettre de jouer pleinement notre rôle de service public.

**LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES DE LACQ**

SOMMAIRE

■ LA CCL EN IMAGES	P 3 À 5
■ ECONOMIE	P 6-8
■ AGRICULTURE	P 9
■ AGRICULTURE-COMMERCE	P 10
■ DOSSIER BUDGET	P 11 À 14
■ ENVIRONNEMENT	P 15 - 16
■ HABITAT	P 17 À 18
■ ENFANCE ET JEUNESSE	P 19
■ AMENAGEMENT NUMERIQUE.....	P 20
■ TRAVAUX.....	P 21 À 23
■ SORTIR	P 24
■ À VOTRE SERVICE !	P 25 À 27

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 Directeur de la publication : David Habib
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCL
 Photos : service communication CCL & Dominique Candaès.
 Impression : Imprimerie Germain - Mourenx
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
 Dépôt légal à parution - Mai 2011 

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ
 ROND POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX
 TEL. : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93
 WWW.CC-LACQ.FR - CONTACT@CC-LACQ.FR ■

FOIRE DE MOURENX : la chimie dans tous ses états

Le temps mitigé n'a pas gâché la fête. Plusieurs milliers de visiteurs ont arpenté les allées aux 300 exposants de la foire de printemps. Du côté des animations : de la chimie, de la magie, des savants fous et quelques musiciens ont assuré le spectacle et le succès de cette 21^{ème} édition.



LA 1^{ÈRE} SORTIE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL JO LABAZÉE



POLE LECTURE : la «Reine des Couleurs» enchante 200 spectateurs

Prix du meilleur spectacle jeune public au festival mondial de Prague en 2002, la «Reine des Couleurs» a ravi plus de 200 spectateurs, hors scolaires. La compagnie «Les Voisins» a proposé aux enfants des 47 communes un conte musical et poétique.

Retrouvez le programme de la saison sur www.pole-lecture.com



CRÈCHE DE LAGOR : des places disponibles en septembre

Des places sont disponibles pour la rentrée de septembre 2011 à la crèche du Soleil Levant à Lagor. Cette structure a ouvert ses portes en octobre 2009 grâce à un original partenariat public/privé, réunissant la société SO.FI.CAR aux partenaires publics (Etat, Europe, Région, Département, MSA et communauté de communes). La crèche accueille 25 enfants de 3 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

RENSEIGNEMENTS
NICOLE
CAZENAVE,
DIRECTRICE

TÉL. :
05 59 02 51 24.



LE CENTRE CULTUREL INTERCOMMUNAL SERA SITUÉ À L'EMPLACEMENT DE L'ACTUEL BÂTIMENT O, AVENUE CHARLES MOUREU



CENTRE CULTUREL

■ UN PROJET INTERCOMMUNAL

Le projet du centre culturel intercommunal a été choisi le 1er avril dernier. Le jury de 14 personnes¹ a retenu le projet du cabinet d'architectes bordelais François Guibert dont il a apprécié l'agencement des différents espaces, dont certains devront fonctionner de façon autonome (le cinéma), l'architecture, en rupture avec l'environnement et qui offre des perspectives d'aménagements urbains.

LE BÂTIMENT ACCUEILLERA : cyberbase, galerie d'art, musée d'art modeste, association Lacq Odyssee, espace restauration et deux salles du cinéma Le Gabizos, la médiathèque (bibliothèque, vidéothèque, ...), des salles de lecture et de réunion.

¹ - élus, professionnels de l'architecture, acteurs culturels, agents de la mairie et de la CCL

MOURENX : «Ateliers jeunes», le travail au service d'un projet collectif.



Dans le cadre du dispositif «Ateliers Jeunes»¹, porté par la mairie de Mourenx, 6 jeunes mourenxois ont travaillé 4 jours aux côtés des agents espaces verts de la CCL au fleurissement, désherbage, taille des haies et propreté urbaine des communes. En échange, ils ont reçu une bourse de 90€ par personne. La somme sera réinvestie dans des projets collectifs mis en place avec l'association Mourenx Jeunes Culture et Loisirs.

¹ - financé par la mairie de Mourenx, ce dispositif permet à des jeunes de 14 à 21 ans, de réaliser de légers travaux sur des sites publics pendant les vacances scolaires. En contrepartie, les jeunes reçoivent chacun une somme à réinvestir dans un projet collectif.

NETTOYAGE DES ABORDS DE LA MAIRIE D'OS-MARSILLON





LACO : UN COMPLEXE SPORTIF POUR TOUS

■ Depuis octobre 2010, la salle de sport de Lacq est réaménagée en complexe multi-sports pour la pratique de la pala, du squash, jorkyball (football en salle) ou basket ball. Cette salle est ouverte à tous les habitants de la communauté de communes de Lacq. Elle est aussi mise à disposition des associations et comités d'entreprises du territoire.

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

MAIRIE : 05 59 60 13 69
AGENCE POSTALE
COMMUNALE DE LACQ :
05 59 98 81 42.

LACOMMANDE FÊTE LE PRINTEMPS

■ LE 25 AVRIL DERNIER, LA 10ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DU PRINTEMPS À LACOMMANDE A MUSCLÉ LES MOLLETS ET RÉGALÉ LES PAPILLES. Au programme de la manifestation organisée par l'association «La route des vins du Jurançon» : dégustation, randonnées dans les vignes et course à la barrique ont attiré plusieurs centaines de visiteurs qui ont profité de la balade pour déjeuner sur place avec des assiettes de produits locaux proposées au marché gourmand.



EBPLO

■ 14 JEUNES MOURENNOIS AU PALAIS DES SPORTS.

Dans le cadre du partenariat qui lie la CCL à l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez, la collectivité propose un programme de rencontres avec les joueurs et son staff technique.

Dans un premier temps, le groupe visite le Palais des sports et rencontre les joueurs. Ces derniers se déplacent ensuite chez leurs visiteurs. La dernière journée se déroule au Palais des sports où le groupe est invité à assister à un match.

Ce programme est ouvert à toutes les associations, aux établissements scolaires, maisons de retraite, etc. Renseignements auprès de Géraldine Murillo, service communication de la CCL, Tel : 05 59 60 84 27.



MONEIN : UNE PÉPINIÈRE POUR LES JEUNES ENTREPRISES

Les travaux de construction de la 5^{ème} pépinière du réseau Eurolacq - après Artix, Mourenx, Biron et Arthez-de-Béarn - démarreront en septembre 2011. Elle sera implantée sur un terrain de 4 000 m² situé sur la zone artisanale de Loupien. Le bâtiment d'une surface de 674 m² comptera 9 bureaux - de 14 à 20 m² - et 4 ateliers avec vestiaires de 80 m² chacun. Au centre du bâtiment, un espace commun abritera un vaste accueil ainsi qu'une salle de réunion. 26 places de stationnement seront aménagées devant le bâtiment.

La CCL est maître d'ouvrage de cette réalisation dont le coût est estimé à **850 000 €**. Elle est financée par la CCL, par le conseil Régional, le conseil Général et l'Etat (le montant des subventions est encore à l'étude). La livraison de la pépinière est prévue en avril 2012.



■ **ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LOUPIEN** : D'une surface de 7 ha, elle compte 21 lots dont les superficies varient de 1 000 à 1 500 m². La communauté de communes de Monein est à l'initiative de cette zone d'activités dont elle a acheté les terrains en 2007, les a viabilisés et aménagés pour accueillir des entreprises. Plusieurs lots sont déjà réservés, d'autres sont à saisir.

RENSEIGNEMENTS SERVICE ÉCONOMIQUE DE LA CCL
TÉL : 05 59 60 03 46

UNE ZONE ÉLARGIE EN 2014 - La collectivité s'est portée acquéreur de 4,79 ha de terrains qui jouxtent l'actuelle zone de Loupien. Après leur viabilisation, ces terrains seront commercialisés en 2014.

PEPINIÈRES : DE L'IMMOBILIER ET DU SERVICE

En 2012, le territoire de la CCL comptera 5 pépinières. Le réseau est géré par Eurolacq Entreprises depuis Artix. Il propose à de jeunes entrepreneurs des prestations mutualisées et des espaces équipés à des coûts très attractifs.

PAROLES DE DEUX RÉSIDENTS DES PÉPINIÈRES D'ARTHEZ-DE-BÉARN ET DE BIRON.

RENSEIGNEMENTS :
EUROLACQ ENTREPRISES,
PARC D'ACTIVITÉS
EUROLACQ
64170 ARTIX

TÉL. : 05 59 53 99 99

EMAIL :
contact@eurolacq.com

SITE INTERNET:
www.eurolacq.com



« MA CLIENTÈLE
EST SUR
LE BASSIN
DE LACQ »

JEAN-LOUIS LARTIGAU - PDG de la société ACMADIS - maintenance, distribution et location de matériel de sécurité. 8 salariés. Pépinière d'Arthez-de-Béarn, zone «La Geüle».

« J'ai créé mon entreprise en 2008 à Tosse, où je réside. Les services administratifs sont encore dans les Landes mais depuis 2009, je loue deux ateliers et deux bureaux à la pépinière d'Arthez-de-Béarn. Pour mon activité, j'avais besoin d'espace à proximité du bassin industriel. Ma clientèle est ici. Par rapport aux très grosses sociétés de ce secteur d'activité, notre force réside dans notre disponibilité et notre réactivité. D'où la nécessité d'avoir tout le matériel et les hommes sur place.

Quand je suis arrivé à la pépinière, c'était neuf, tous les branchements étaient faits et adaptés à une activité professionnelle. Je n'ai eu à m'occuper de rien. C'est appréciable quand on démarre.

A terme, je prévois de déménager. Je viens d'acheter un terrain à côté d'ici, zone de La Geüle, sur lequel je m'installerai dans 4 ans lorsque la limite de séjour autorisée dans la pépinière aura expiré. »

« UN BUREAU
CLÉ EN
MAIN »

FRÉDÉRIC CASSOU¹ ET CÉDRIC CAVALLO -

Chefs d'entreprise associés de la société VISIONEO - mise en place de solutions décisionnelles automatisées dans les entreprises - sauvegarde externalisée. 3 salariés. Pépinière de Biron.

« Notre activité peut s'exercer n'importe où. L'idéal serait la région parisienne où se trouvent les sièges des entreprises des grands comptes pour lesquelles nous travaillons. Mais nous souhaitons rester dans la région. Nous avons trouvé un compromis ici, entre Pau et Bayonne. Le tissu économique est riche et nous sommes près de Dax, notre lieu de résidence. Quand nous nous sommes installés en 2009, il n'y avait pas de structures identiques dans les Landes. Quant à trouver un simple bureau entre 20 et 40 m² c'est carrément mission impossible !

La pépinière, c'est un bureau équipé et livré clé en main. On a juste posé les meubles et branché les ordinateurs.

L'ambiance est conviviale, tous les résidents sont au même niveau, nous avons les mêmes préoccupations, on se voit croître ensemble, ça crée des liens.

Notre avenir ? On espère grandir et finir par être à l'étroit ici ! »



1 - absent sur la photo

VIGNASSE ET DONNEY : UN ATELIER ADAPTÉ



LA CONSTRUCTION DE L'ATELIER DE DÉCOUPE DE VIANDE VIGNASSE ET DONNEY DÉMARRERA EN SEPTEMBRE SUR UN TERRAIN DE LA ZONE EUROLACQ 1, À ARTIX.

Cette société est actuellement installée à Lons dans des locaux vétustes. Elle est pourtant numéro 1 français en label «boeuf blonde d'Aquitaine» et possède un fort potentiel de développement. Cette évolution nécessite un outil de travail adapté et un emplacement central par rapport aux abattoirs de Pau et de Mauléon avec lesquels elle travaille. Dans le cadre de la diversification des activités du bassin, la CCL lui a mis à disposition un terrain de la zone Eurolacq 1 à Artix, à côté de l'autoroute. La collectivité assurera la maîtrise d'ouvrage de la construction.

En concertation avec la société, le cabinet d'architecte paloïs Lejeune et Associés a conçu un bâtiment de 1 300 m², fonctionnel, parfaitement adapté à l'activité, doté de plusieurs chambres froides, d'ateliers de découpe, de stockage, de fabrication, etc. L'atelier sera opérationnel en octobre 2012.

Esquisse : cabinet d'architectes Lejeune et associés

LES ECHOS



DU GAZ AU-DELÀ DE 2013

DU GAZ SERA EXTRAIT EN MOINDRE QUANTITÉ POUR MAINTENIR LA THIOCHIMIE¹ SUR LE BASSIN

Total et ses partenaires SOBEGI et Arkema vont investir 120 millions d'euros dans le projet industriel «Cluster Chimie 2030».

Il s'agit de construire une unité destinée à extraire un «filet gazier» de 350 000 m³ par jour (à la place des 3 millions de m³ aujourd'hui).

L'usine sera opérationnelle au deuxième semestre 2013, après 18 mois de travaux. Total en délèguera la gestion à un opérateur extérieur.

Ce projet, salué par Dominique Schmitt, Préfet de Région² comme «le plus ambitieux d'Aquitaine» devrait être financé à hauteur de 25 millions d'€ par Arkéma (coût de l'adaptation des installations), 7,5 millions d'€ par Total (adaptation des puits) et 90 millions d'€ par la SOBEGI.

LES ÉLUS DE LA CCL ont salué ce projet qui pérennise la thiochimie sur le bassin, tout en rappelant à Total sa responsabilité sociale. «Nous attendons d'autres investissements, ce fameux troisième pilier industriel et un enracinement encore plus significatif» a rappelé David Habib lors de la présentation du projet le 21 décembre 2010, à Lacq.

¹-chimie du soufre

²-depuis, il a intégré la cour des comptes

CLUSTER CHIMIE 2030,

POUR QUI ? & POUR QUOI ?

ARKÉMA (Lacq et Mont) pour l'hydrogène sulfuré nécessaire à la thiochimie.

LUBRIZOL (Mourenx) : pour le soufre nécessaire à la fabrication de lubrifiants.

SOBEGI : pour le gaz désulfuré dont la combustion fait tourner les chaudières de la SOBEGI qui procurent de la vapeur et de l'électricité à bas coût.

LES PLATEFORMES DE MOURENX ET PARDIES qui, avec ce gaz à bas coût, vont gagner en compétitivité et **L'ENSEMBLE DU BASSIN INDUSTRIEL** que ce gaz rendra plus attractif.

COMBIEN D'EMPLOIS ?

En 2012 et 2013, Total prévoit 200 emplois pour construire la nouvelle unité.

Mi-2013 : 30 emplois permanents pour faire tourner l'usine.

PRÉVOIR POUR NE PAS SUBIR

La CCL soutient les agriculteurs en difficulté en adhérant au dispositif initié par la Chambre d'Agriculture et la MSA.

En janvier 2010, la Chambre d'Agriculture et la Mutuelle Sociale Agricole créaient un dispositif visant à venir en aide aux agriculteurs en difficulté.

L'originalité de cette démarche, unique en Aquitaine, réside dans le repérage précoce des situations à risques et dans la recherche globale de ce qui les a provoquées. Ainsi, le facteur humain - accident de la vie - est autant pris en compte que la conjoncture économique - crise agricole. Pour passer le cap difficile, l'agriculteur recevra le soutien d'un conseiller d'entreprise et/ou d'une assistante sociale.

Une fois le diagnostic de la situation posé, un groupe de travail est constitué, composé de professionnels proches de l'agriculteur (banquier, technicien agricole, comptable, coopérateur, etc) et de personnes désignées par l'agriculteur (deux minimum).

A cette étape du dispositif, plusieurs accompagnements seront proposés à l'agriculteur : technico-économique, remobilisation personnelle, formations destinées à l'accompagnement de projets professionnels, accès aux technologies de l'Information et de la Communication, etc. En fonction de sa situation, l'agriculteur choisira l'accompagnement le plus à même de l'aider à surmonter ses difficultés.

La dernière étape concrétise le plan d'action. Là aussi, suivant les cas, l'accompagnement pourra être individuel ou collectif.

Il est à noter que la confidentialité est préservée à chaque étape du dispositif. Pour s'inscrire, appeler le numéro vert : 0800 62 00 69 qui garantit l'anonymat.

UN CONSTAT

En 2009, une enquête de la chambre d'agriculture a révélé que sur 260 exploitations en difficulté, les premiers signes avant-coureur apparaissaient 6 ans auparavant.



ENTRE 1 000 ET 1 500 € POUR LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ DU TERRITOIRE

La communauté de communes de Lacq s'est engagée dans ce dispositif afin de soutenir les agriculteurs en difficulté du territoire. La collectivité a créé un fonds de 15 000 €. Il permettra de verser, en fonction des besoins, entre 1 000 et 1 500 € à chaque agriculteur du territoire adhérant au dispositif.

LES AUTRES AIDES AUX AGRICULTEURS

■ **AIDE JURIDIQUE À LA GESTION D'EXPLOITATION** par l'intermédiaire du Pacte ADER (accompagnement au maintien et au développement de l'entreprise en ruralité) à travers le versement de subvention à l'ADER.

■ **SOUTIEN AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES.**

Par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture à qui elle a confié un fonds de 100 000 €, pour financer des aides :

- aux économies d'énergies directes : réalisation d'un diagnostic global de l'exploitation, acquisition de récupérateur de chaleur, pompes à chaleur, réalisation de travaux d'isolation, de ventilation, d'éclairage des bâtiments d'élevage, etc.
- au développement des énergies renouvelables sur l'exploitation : chauffe-eau solaire, méthanisation, production d'huile ou de bois déchiqueté comme combustible de chaudière, séchage solaire des fourrages engrangés, etc.

La CCL finance également à hauteur de 70 % les diagnostics moteur des engins agricoles. L'objectif de ce contrôle technique est d'évaluer la consommation des engins agricoles et d'expliquer aux agriculteurs les réglages à effectuer pour la maîtriser.

■ **ORGANISATION DE DEUX MARCHÉS DE PRODUCTEURS** labellisés producteurs de pays (cf p.10).

■ **SOUTIEN À LA FILIÈRE VITICOLE** à travers une subvention de la cave des producteurs de Jurançon pour améliorer l'outil de travail.

DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR



En partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, la CCL organise deux marchés de producteurs de Pays :

- Le 30 juin place François Mitterrand à **MOURENX**,
- Le 25 août sous les halles de **MONEIN**.

Chaque marché se déroulera de 18h à 23h.

Afin de promouvoir les produits locaux et valoriser le travail des producteurs, une large vitrine leur sera ouverte cette saison.

Dans le respect de la charte «marchés de producteurs»¹, qui garantit la provenance directe et exclusive du produit, volaillers, fromagers, maraîchers, charcutiers et viticulteurs proposeront leurs produits à la vente dans le cadre de deux manifestations.

UN MARCHÉ FESTIF

Les visiteurs pourront «faire leur marché» après avoir goûté les produits de leur choix. En effet, des assiettes de producteurs chaudes et froides seront ainsi proposées à un prix très attractif. Les assiettes pourront être dégustées sur place à l'espace restauration équipé de tables et de chaises. Une animation musicale donnera à la manifestation une ambiance festive.

1-Chaque exposant devra avoir signé la charte « Producteur de pays »

DES AIDES POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS

L'Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'Artisanat est lancée. Ce dispositif de soutien au commerce et à l'artisanat s'adresse à tous les professionnels du secteur du territoire de la CCL. Jusqu'à 30 % du montant des travaux pourront être subventionnés pour développer l'outil de travail : réfection, sécurisation des locaux ou amélioration de leur accessibilité, réaménagement, modernisation des équipements, etc. Des aides au bilan-conseil et au conseil architectural seront aussi proposées.

Le conseil Régional, le conseil Général, la chambre de commerce, le FISAC¹ et la communauté de communes de Lacq financent cette opération à hauteur de 470 000 €.

1 - Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce.

TERRITOIRE DU PAYS DE LACQ ORTHEZ
BÉARN-DES-GAVES¹

Suite à un état des lieux réalisé auprès des producteurs, consommateurs et distributeurs, les collectivités vont travailler autour de 3 thèmes de réflexion. Les actions qui en découleront permettront de développer des filières courtes de distribution de produits locaux.

Pour y parvenir, l'étude a démontré qu'il est nécessaire de :

■ ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES PRODUITS LOCAUX

A titre d'exemples : réalisation d'un catalogue « producteurs/produits », réalisation d'un dépliant cartographié, création d'un site ou d'une page internet, augmentation de la signalétique d'identification des fermes, des producteurs sur les marchés, etc.

■ PROFESSIONNALISER LES PRODUCTEURS

Le producteur qui veut s'engager dans la distribution en circuit court doit pouvoir se promouvoir, se faire connaître, trouver des débouchés. D'où la nécessité d'acquérir de nouvelles compétences en communication, marketing, commercialisation, etc.

A titre d'exemples : après recensement de ces besoins, des formations pourraient être proposées aux agriculteurs.

■ SE REGROUPER :

A plusieurs, on gagne en visibilité et on fait des économies en mutualisant les moyens.

A titre d'exemples : ouverture de magasins de producteurs, commercialisation de paniers fermiers pour les comités d'entreprises ou les particuliers, organisation de marchés de producteurs, etc.

1- ce territoire regroupe 5 communautés de communes : Lacq, Orthez, Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn et Salies-de-Béarn.

**POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS :
SERVICE COMMERCE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COM-
MUNES DE LACQ.**

TÉL. : 05 59 60 03 46.

EMAIL :
commerce@cc-lacq.fr

SITE INTERNET:
www.cc-lacq.fr

UN BUDGET DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Malgré la réduction des contributions de l'État et la suppression de la taxe professionnelle, le budget 2011, voté le 21 mars dernier, témoigne de la volonté des élus d'offrir un service public de qualité aux 35 400 habitants de la CCL.

CE BUDGET S'ÉLÈVE À 82 MILLIONS D'EUROS. Tous les acquis sont étendus à l'ensemble du territoire, dispositif de soutien à l'enfance et à la jeunesse, aides aux économies d'énergie, aménagement numérique, etc. Pour l'emploi et l'investissement local, 30 millions d'€ seront consacrés au développement économique et aux équipements. Détail.

30 MILLIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & LES ÉQUIPEMENTS

INDUSTRIE ARTISANAT

- **550 000 €** : création du réseau vapeur. Fin de l'opération dont le coût total est de 4 200 000 €.
- **999 000 €** : aides directes aux entreprises pour l'amélioration des infrastructures et des bâtiments
- **200 000 €** : plateforme chimique Chemstart'up fin de l'opération dont le coût total est de 5 650 000 € (la CCL finance 750 000 €).
- **900 000 €** : aide à l'immobilier d'entreprises : pépinière à Monein (bureaux, ateliers, services mutualisés), maison de santé à Artix.
- **545 000 €** : acquisitions foncières à vocation économique

AGRICULTURE

- **100 000 €** : cave de Jurançon. Subvention de 300 000 € sur 3 ans.
- **21 000 €** : aide aux agriculteurs en difficultés, organisation de deux marchés de producteurs de Pays en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques.

COMMERCE

- **350 000 €** : aide aux investissements (réaménagement intérieur, réfection façade, modernisation d'outil de travail, etc).
- **10 000 €** : projet de création d'un ensemble commercial sur la commune de Maslacq.
- **134 400 €** : foires et marchés à thèmes.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

- **120 000 €** : couverture des zones blanches, montée en débit pour les particuliers et actions de desserte en fibre optique des zones d'activités pour les entreprises. Démarrage du nouveau programme conduit sur 3 ans, coût total : 720 000 €
- **35 000 €** : desserte ZAC Pardies/Mourenx/Induslacq (participation CCL à hauteur de 34 % du montant des travaux financés par le Conseil Général).
- **35 000 €** : étude technique et économique très haut débit (fibre optique)

POUR L'ENFANCE & LA PETITE ENFANCE

- **98 078 €** : relais d'assistantes maternelles, lieux d'accueil enfants-parents.

SCOLAIRES & ÉTUDIANTS

- **553 000 €** : aide aux devoirs, entrées et transports à la piscine, transports scolaires, aides financières aux études supérieures.
- **71 450 €** : projets et matériels pédagogiques (collèges et lycées), subventions aux foyers socio-éducatifs, aux associations sportives (collèges et lycées), participation financière aux déplacements lors des compétitions hors département.

545 000 € AUX ASSOCIATIONS & ORGANISMES LOCAUX

Syndicat Mixte Aéroport Pau-Pyrénées, Bureau de Développement Economique, Université de Pau et des Pays de l'Adour, organisations syndicales du bassin de Lacq, Eurolacq entreprises, Chemparc, Lacq+, association de commerçants CABL, Béarn initiative, Béarn Adour Pyrénées, comice agricole du canton de Lagor.

1 435 000 € À 57 ASSOCIATIONS :

La CCL attribue une subvention aux associations et organismes qui en bénéficiaient avant la fusion.



**JACQUES
CASSIAU-HAURIE**
VICE-PRESIDENT
AU DÉVELOPPE-
MENT ÉCONOMIQUE

**EN 2011, 37% DU BUDGET SERONT INVESTIS
DANS L'ÉCONOMIE LOCALE, SOIT 30 MILLIONS
D'EUROS DE TRAVAUX.**

12 QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ ?

C'est l'emploi. Le maintien des emplois existants et la création de nouveaux. Le chômage, même s'il est moins élevé chez nous que dans la région Aquitaine, doit toujours reculer. Notre préoccupation est de permettre à l'ensemble des familles du territoire de disposer de revenus nécessaires à leur épanouissement.

13 QUELLES SERONT LES PRINCIPALES ACTIONS DE LA CCL ?

Pour maintenir l'emploi existant, il est essentiel que l'activité économique se développe. Nous avons des atouts : culture industrielle, savoir-faire, infrastructures, présence d'industriels internationaux et prestataires de services réactifs et compétents. Ce budget témoigne de notre volonté de faire fructifier ces atouts. Je pense aux 550 000 € qui financeront le solde du **PIPE VAPEUR** qui reliera les plateformes industrielles de Pardies et Mourenx. Il permettra de pérenniser des emplois mais aussi de renforcer l'attractivité de ces plateformes en fournissant aux futurs industriels de la vapeur à moindre coût. Nous participons aussi au financement de la plateforme **CHEMSTART'UP**, dont l'objectif est la création de 50 emplois en 3 ans et la perspective d'installer durablement ces jeunes entreprises innovantes sur le bassin. Le maintien de l'emploi passe aussi à travers l'aide au développement des entreprises existantes. Nous allons, entre autre, allouer une subvention à la **SOCIÉTÉ OP SYSTEME** qui est en plein développement.

QUI DIT EMPLOI, DIT AUSSI ARTISANAT, COMMERCE ET AGRICULTURE ?

Pour l'artisanat et les sociétés de services, nous poursuivons le programme de création de **PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES**. Après Mourenx, Artix, Lagor et Arthez-de-Béarn, nous financerons la construction de celle de Monein¹. La zone **EUROLACQ 2** à Artix pourra accueillir des artisans, des industriels et des activités tertiaires. 2 000 000 € sont consacrés à cette opération. Toujours à Artix, mais sur la zone Eurolacq1, nous allons accompagner l'implantation de la société de découpe de viande **VIGNASSE ET DONNEY**² en construisant un bâtiment de production.

En matière de commerce, nous réservons 350 000 € pour aider une quarantaine de commerçants à améliorer leur outil de travail ; sans compter les foires et autres manifestations que nous organisons pour offrir une vitrine aux commerçants et aux artisans de notre territoire.

Les deux marchés de producteurs, organisés cette année à Monein et à Mourenx participent à dynamiser ce tissu économique local. Ce type d'évènement crée de l'animation dans les communes tout en favorisant le lien entre les producteurs et les consommateurs. Notre territoire est aussi agricole et la gastronomie ici est un véritable art de vivre. Nous avons la chance d'avoir une terre généreuse. Nous entendons bien aider les professionnels du secteur à la faire fructifier. Ainsi, en partenariat avec la chambre d'Agriculture, nous aidons les agriculteurs en difficultés à travers un programme³ qui permet de détecter le malaise avant qu'il ne s'installe. Il s'agit d'un dispositif unique en Aquitaine. Et nous sommes la première collectivité à y participer financièrement!

1- lire en page 6

2- lire en page 8

3- lire en page 9

ANDRÉ
CASSOU
VICE-PRESIDENT
À L'HABITAT



**EN 2011, 1 043 000 €
SERONT CONSACRÉS À L'HABITAT.**

QUELS SONT VOS PROJETS ?

Notre objectif est de proposer un logement à tous les habitants du territoire, quels que soient leurs moyens, leurs modes de vie. Nous avons donc créé des dispositifs différents en fonction de ces besoins.

Par exemple, pour aider les propriétaires à améliorer leur logement, dans lequel ils vivent ou qu'ils louent, nous avons prévu une enveloppe de **230 000 €**. Dans le cadre de **L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**, cette somme les aidera à financer des travaux d'économie d'énergie, de sanitaires, d'installation électrique ou d'adapter leur logement suite à des problèmes liés à l'âge ou au handicap.

Pour aider les communes à construire des logements à loyers modérés, la CCL leur consentira des **AVANCES REMBOURSABLES À TAUX ZÉRO** pour l'achat de terrains. **710 000 €** y seront consacrés cette année.

Il nous apparaît également très important d'aider les communes à rénover leur patrimoine communal pour en faire des logements à loyers modérés. **63 000 €** sont prévus à cet effet. Si la réhabilitation d'anciens presbytères, bureaux de poste, groupes scolaires, permet d'offrir de nouveaux logements tout en embellissant la commune, l'intérêt est évident. C'est d'ailleurs ce que nous allons réaliser cette année à Abidos, Ozenx-Montestrucq et Casteide-Candau.

Enfin, **20 000 €** sont aussi prévus pour développer l'offre en **LOGEMENTS TEMPORAIRES**. Ces logements s'adressent à des personnes en très grandes difficultés mais aussi à de jeunes travailleurs ou stagiaires qui ne peuvent, temporairement, accéder à un logement pour diverses raisons. La CCL va participer au financement du mobilier dans les logements temporaires d'Artix, Lagor, Monein et Mourenx qui ouvriront dans le courant de cette année.

POUVEZ-VOUS NOUS DÉTAILLER LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX LANCÉ EN 2010 ?

Quand on parle de logements à loyers modérés, on les situe généralement en zone urbaine : Artix, Monein et Mourenx sur notre territoire. Avec ce programme, notre objectif est de rééquilibrer géographiquement cette offre pour ne pas pénaliser les habitants des communes rurales. Nous allons donc construire 49 logements à loyers modérés sur les communes d'**ARTHEZ-DE-BÉARN, ARNOS, de LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ, LACADÉE, LUÇQ-DE-BÉARN ET PARBAYSE**. Suite à un appel à projets lancé auprès de bailleurs sociaux fin 2010, les élus ont choisi la SOEMH¹. Cette structure à taille humaine a répondu en tous points aux demandes du cahier des charges, le tout à des conditions financières raisonnables. Par ailleurs, Madame Cauhapé, la Présidente de la SOEMH et Monsieur Porterie, son directeur, se sont montrés très enthousiastes et motivés lors de l'exposé du projet. Ils sont même prêts à démarrer les 6 opérations en même temps !

Cette année sera donc consacrée à la réalisation de l'étude de programmation avant le démarrage des travaux en 2012.

LA CCL FINANCERA 3% DU BUDGET TOTAL QUI EST ESTIMÉ À 4 544 000 € HT.

1- Société Orthézienne d'Economie Mixte pour l'Habitat. Lire aussi en page 18



**BERNARD
TURPAIN**
VICE-PRESIDENT
DELEGUE
AU TRAITEMENT
DES DÉCHETS
MÉNAGERS

UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE EN 2012

Au 1er janvier 2011, la CCL a repris tous les contrats de gestion de déchets qui étaient en cours dans les anciennes communautés de communes. D'ici à 2013, avec le renouvellement des marchés, les disparités de services existants se lisseront progressivement pour offrir à tous la même qualité de services.

POURQUOI CONSTRUIRE UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE À ARTIX ?

Celle de Mourenx se trouve en zone Seveso. Or, la déchetterie étant un établissement qui reçoit du public les prescriptions du nouveau PPRT¹, nous recommandons de la situer hors du périmètre de danger. Par ailleurs, cette nouvelle structure permettra d'accueillir dans de bien meilleures conditions les habitants de tout le territoire. Elle sera implantée à Artix chemin du Saligot et sa surface d'environ 6 000 m² permettra d'optimiser le stockage de tous les déchets et d'anticiper les besoins futurs.

1 - Plan de Préventions des Risques Technologiques



**LE COÛT DES TRAVAUX DE LA
DÉCHETTERIE EST ESTIMÉ
À 1 169 000 €,
FINANCÉ PAR LA CCL ET
SUBVENTIONNÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL .**

**LES TRAVAUX DEVRAIENT
DÉMARRER EN FÉVRIER 2012
POUR UNE MISE EN SERVICE
EN SEPTEMBRE.**



ECONOMIES D'ÉNERGIES : DES AIDES ÉTENDUES À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Depuis 2006, la CCL s'est engagée dans une politique d'économie d'énergie. Elle se concrétise à travers des aides financières aux particuliers, aux communes et aux agriculteurs. Ce soutien s'applique aujourd'hui à l'ensemble du territoire.

A travers l'exemple de 3 foyers ayant bénéficié de ces aides, découvrez ce dispositif d'accompagnement financier.

« 15 STÈRES DE BOIS POUR CHAUFFER UNE MAISON DE 200 M² »



AIDES AUX ÉQUIPEMENTS AYANT RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES :

ÉNERGIE SOLAIRE

Chauffe-eau solaire individuel : **700 €** sur logement ancien, **900 €** sur logement neuf
Electricité photovoltaïque : **700 €**

ÉNERGIE DE LA BIOMASSE

Appareil indépendant de chauffages au bois et chaudières automatiques
Aide de **20 %** du coût global TTC, plafonnée à :

500 € pour les poêles, les foyers fermés, les inserts et les cuisinières à bois.

1 000 € pour les chaudières à bûches

2 000 € pour les chaudières à alimentation automatique et les poêles de masse.

A NOTER : certaines de ces aides sont soumises à des critères de performances énergétiques et/ou à la pose d'équipement certifié

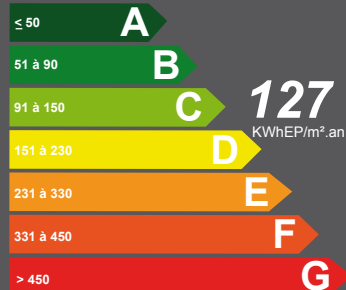
JÉRÔME BACQUÉ, CASTEIDE-CAMI

■ **SON PROJET** : installation d'une chaudière au bois

■ **AIDE DE LA CCL** : chaudière à bois : **1 000 €**

« quand nous avons décidé de rénover cette grange familiale, notre objectif était d'en faire une maison économe, autant par conviction environnementale que par souci d'économie. Après avoir fait le tour des multiples solutions qui nous étaient proposées, la chaudière au bois s'est imposée naturellement. La seule contrainte du chauffage au bois est de le couper et le stocker ! Mais vu les économies réalisées, la contrainte est minime. Nous avons brûlé 15 stères de bois cet hiver pour une température intérieure de 20°. La chaudière alimente le chauffage au sol du rez-de-chaussée et les radiateurs du premier étage. Grâce au ballon de 2 000 litres d'eau qui alimente le circuit, nous avons calculé que par moins -5°, nous avons une autonomie de 8h sans recharger la chaudière. L'équipement nous a coûté 15 900 € sur lequel nous allons bénéficier de 40% de crédit d'impôt. La CCL nous a octroyé une aide de 1 000 € »

LOGEMENT ÉCONOME



LOGEMENT ÉNERGIVORE

L'attribution de l'aide à l'électricité photovoltaïque est conditionnée à la présentation d'un diagnostic de Performance Énergétique d'un niveau inférieur à 190 kwh/m² par an

LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE informe le propriétaire et le locataire de la consommation d'énergie du logement ou du bâtiment sur son chauffage, sa climatisation, sa production d'eau chaude sanitaire. Lors de la construction, de la vente ou de la location d'un bâtiment, un DPE est communiqué au propriétaire, ou par le propriétaire à l'acheteur ou au locataire potentiel.

L'ESTIMATION DE LA CONSOMMATION ANNUELLE EST CALCULÉE :

- soit à partir d'une méthode de diagnostic conventionnel, valable uniquement pour les logements à chauffage individuel construit quelle que soit leur année de construction, en prenant en compte les caractéristiques thermiques du bâtiment (zone climatique, isolation, vitrage...) et les systèmes de chauffage et de ventilation installés,
- soit à partir des factures énergétiques des trois dernières années pour les autres cas (logements avant 1948, appartements chauffés collectivement, bâtiments tertiaires). Ces factures doivent faire apparaître une consommation et non un tarif annuel.

DANS TOUS LES CAS, LE DPE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE RÉALISÉ PAR UN DIAGNOSTIQUEUR PROFESSIONNEL, AYANT REÇU UNE CERTIFICATION PERSONNELLE. IL CONVIENT AU PROPRIÉTAIRE DE VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE CETTE CERTIFICATION SUR LE SITE WEB DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR.

QUELLES AIDES POUR QUELS TRAVAUX ?

- Isolation de la toiture
- Isolation des murs donnant sur l'extérieur, sols et plancher
- Parois vitrées : fenêtres, porte-fenêtres, double-vitrage
- Volets isolants et portes d'entrées à condition que les fenêtres soient isolées.

Le montant de la subvention est conditionné à la performance énergétique, validé par un cabinet d'étude certifié. La prestation sera aidée à hauteur de 70 % du montant TTC de la prestation. Aide DPE plafonnée à **200 €**

- Classe A ou B : aide de 25 % du montant TTC des travaux
- Classe C ou D : aide de 15 % du montant TTC des travaux
- Réduction de consommation supérieure à 30 % pour un habitat de classe G : aide de 15 % du montant TTC des travaux
- Autres classes : aide de 5 % du montant TTC des travaux

CAS GÉNÉRAL : le montant des travaux est plafonné à 15 000 €.

CAS PARTICULIER : isolation des murs par l'extérieur : majoration des aides de 5% pour l'ensemble des travaux dont le montant est plafonné à 25 000 €.

GILLES GOMEZ, MOURENX

- **SON PROJET** : Diagnostic énergétique sur une maison ancienne à rénover.
- **AIDE DE LA CCL** : diagnostic énergétique : **400 €**, travaux d'isolation thermique : **3890 €**

C'est le résultat du diagnostic énergétique qui nous a décidé à isoler les combles. Ces travaux n'étaient pas prévus dans notre budget de départ. L'aide de la CCL nous a aidé à les financer.

L'isolation du toit nous a permis de passer de la classe D à la classe B moins. Les calculs ont été vite faits !

DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE SUR LOGEMENT EXISTANT

Aide de 70 % du montant TTC de la prestation. Aide plafonnée à 400 €.

- Cette aide est cumulable, sous condition, avec celle du conseil Régional.
- Critère d'attribution : présentation d'un rapport réalisé par un bureau d'étude spécialisé : bilan énergétique, solutions de rénovation, estimation de l'économie.



«NOUS AVONS POSÉ 300 MM D'ISOLANT, BARDAGE, FIBRE DE BOIS ET Ouate DE CELLULOSE SUR LES MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS.»
DÉTAILLE FLORENT ZECCHIN

«AVANT DE PENSER CHAUFFAGE, NOUS AVONS PENSÉ ISOLATION»

FLORENT ZECCHIN, Audejous.

- **SON PROJET** : étude de conception pour une construction.
- **AIDE DE LA CCL** : étude conception : **669,76 €**, poêle à bois : **500 €**

Dès le départ, avant de penser chauffage, nous avons pensé isolation. Les résultats de l'étude thermique, réalisée à partir des plans de la maison, nous ont décidé à privilégier l'isolation des murs intérieurs, extérieurs et des plafonds. A la périphérie nous avons posé une dalle isolante. A l'intérieur une ventilation double flux assure le renouvellement de l'air. Le test à l'étanchéité et à l'eau réalisé à l'issue des travaux a donné d'excellents résultats. Pour le bureau d'étude ce sont même les meilleurs qu'ils aient jamais constatés ! En terme d'isolation notre maison équivaut à une performance énergétique de classe A.

Pour le chauffage, nous avons choisi un poêle à bois dont une partie sera adossée à un mur en briques réfractaires qui emmagasinent la chaleur et la diffuse. Un chauffe-eau thermodynamique nous fournira l'eau chaude sanitaire.»

ETUDE DE CONCEPTION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION «BASSE CONSOMMATION»

Aide de 70 % du montant TTC de la prestation. Aide plafonnée à **800 €**.

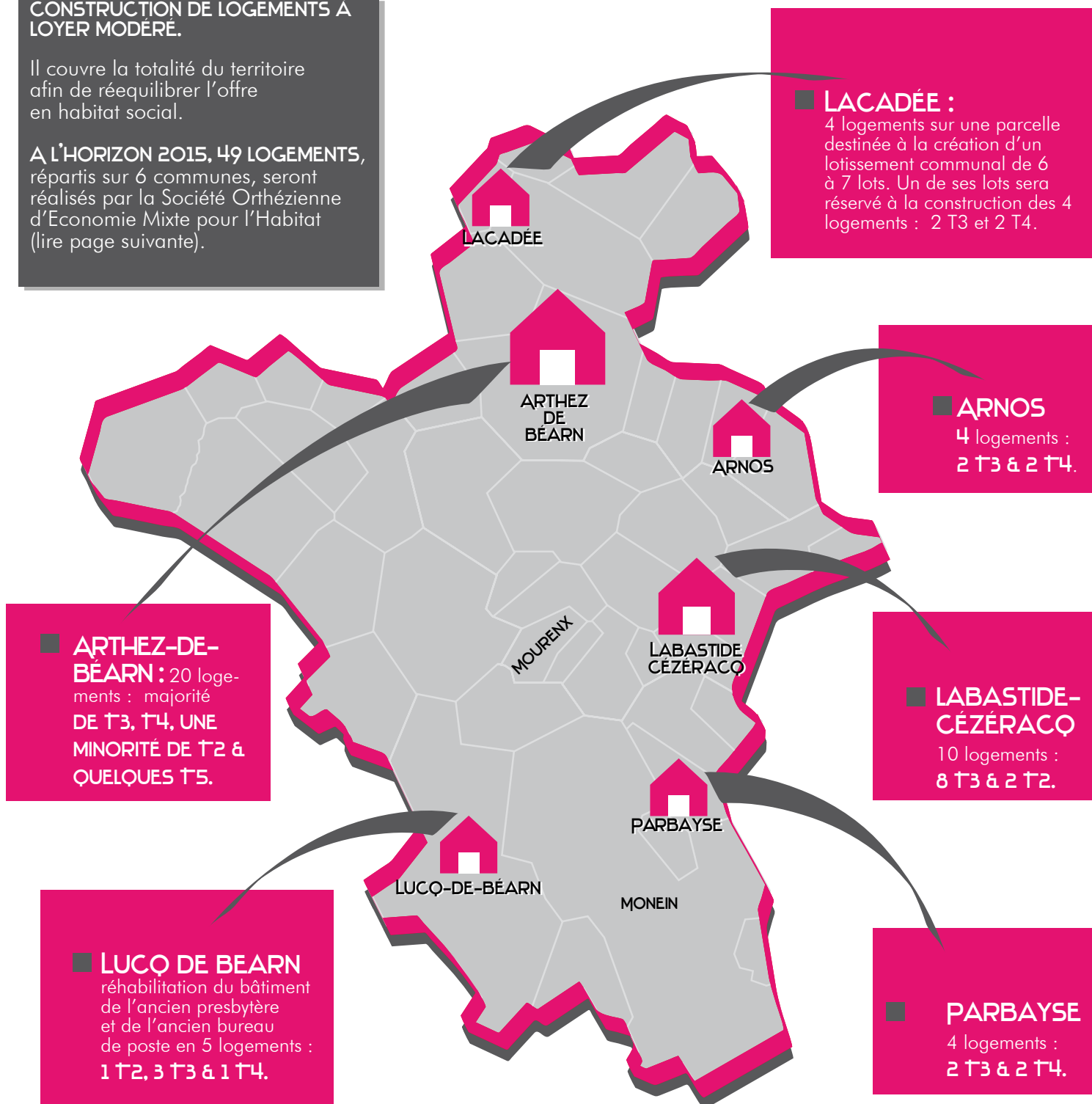
- Critère d'attribution : présentation d'un rapport réalisé par un bureau d'étude spécialisé. Il devra préciser les travaux à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif de performance énergétique classe A (cf tableau p.15).

DU LOGEMENT À LOYER MODÉRÉ DANS LES COMMUNES RURALES

LA CCI LANCE UN PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ.

Il couvre la totalité du territoire afin de rééquilibrer l'offre en habitat social.

A L'HORIZON 2015, 49 LOGEMENTS, répartis sur 6 communes, seront réalisés par la Société Orthézienne d'Economie Mixte pour l'Habitat (lire page suivante).



SOEMH, LE SOCIAL D'ABORD



VÉRONIQUE CAUHAPE
PDG
DE LA SOEMH,
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE
D'ORTHEZ

La Société Orthézienne d'Economie Mixte pour l'Habitat (SOEMH) a été créée en 1958. Son activité porte sur la construction et la gestion de logements sociaux. A ce jour, elle gère un parc locatif de 372 logements - urbain et rural - à caractère social, dont elle assure également l'entretien.

Suite à un appel à projets lancé auprès de plusieurs opérateurs, la CCL a retenu la SOEMH pour la qualité de la prestation proposée. Les réponses à certains critères ont été plus particulièrement observées : l'efficacité énergétique des logements (gestion climatique, utilisation des énergies renouvelables, label basse consommation ou équivalent), harmonie du bâti et de son environnement ainsi que la gestion locative de proximité.

Entretien avec **VÉRONIQUE CAUHAPE**, conseillère municipale d'Orthez. Elle est la Présidente Directrice Générale de la SOEMH et nous explique le projet qu'elle a porté auprès du jury de la CCL. Un projet conçu dans le respect des valeurs humanistes qu'elle défend.

ON CONSTATE DE PLUS EN PLUS D'HABITAT SOCIAL RURAL. POURQUOI CETTE TENDANCE ?

Ce n'est pas nouveau - l'habitat social passe plus inaperçu en campagne car il s'agit surtout de pavillonnaire - mais c'est une tendance qui se confirme. D'abord parce que l'une des préoccupations des maires est de faire vivre l'école de leur commune. Donc de faire venir de jeunes familles, d'où la nécessité de créer de l'habitat adapté. Il y a un deuxième phénomène que nous constatons de plus en plus : les gens n'ont plus les moyens de vivre en ville car le coût des logements y est trop élevé. Nous rencontrons aussi de plus en plus de personnes âgées qui souhaitent se rapprocher d'Orthez sans y vivre. C'est une ville à taille humaine qui propose tous les services, hôpital, commerces, etc. Cette catégorie de retraités préfère vivre à la campagne - par nécessité ou par goût - tout en restant à proximité de ces services.

COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DU PROJET, AVEZ-VOUS HÉSITÉ À RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS DE LA CCL ?

Pas une seconde ! Nous avons même été très enthousiastes. Nous sommes bien conscients que, comparé aux autres bailleurs sociaux, nous faisons un peu figure de «petit village gaulois» qui résiste face aux structures plus importantes ! Alors que notre taille, que l'on peut qualifier de modeste, est justement un atout pour les communes qui nous consultent. Nous sommes très réactifs, de la conception des projets jusqu'à leur réalisation. En ce qui concerne la gestion du parc de logements, le fait de travailler avec les mêmes artisans depuis des années les a fidélisés et quand on les appelle, ils arrivent de suite. Pour l'entretien courant des bâtiments, nous possédons notre propre régie qui emploie 5 personnes.

EN TANT QUE BAILLEUR SOCIAL, QUELLE EST VOTRE PRIORITÉ ?

La proximité sans hésiter. La proximité que nous entretenons avec les locataires, tant notre équipe technique sur le terrain que nous-mêmes depuis les bureaux où nous recevons les appels. Je vous donne un exemple : sur les 4 heures qu'il passe à tondre, si un technicien consacre 15 mn à boire un café offert par un locataire, cela fait aussi partie de son travail ! Le résident est toujours au centre de nos préoccupations. Les élus de la CCL nous ont choisi alors qu'ils auraient pu se tourner vers un groupe beaucoup plus important, je considère que ce choix est le signe que nous partageons les mêmes valeurs et que nos priorités sont les mêmes.

« JE RÊVE DE RÉHABILITER

LE MÉTIER DE CONCIERGE ! »

Dans les logements de la Visitation à Orthez, Véronique Cauhapé est à l'origine d'une initiative originale.

« Techniquement ce n'est pas très compliqué. Nous avons juste installé un tableau dont les locataires se servent pour offrir leurs services en échange d'autres : entretien de plantes lors d'une absence, prêt de matériel, aide aux devoirs, etc. J'ai remarqué que souvent les gens préfèrent ne rien demander plutôt que de déranger. Alors que l'expérience prouve que les locataires sont plutôt ouverts et disponibles à ces échanges. Sur ce tableau, chacun note ses demandes. Nous espérons que petit à petit des liens se créent, que les gens se parlent et que très vite le tableau devienne inutile. En fait, un de mes rêves est de réhabiliter le métier de concierge, pour la présence humaine et le lien social qu'il contribuait à tisser. »

40 À 50 POSTES À POUVOIR POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

TÉMOIGNAGES :



ANTONY PERALTA
intervenant

Le territoire de la communauté de communes de Lacq compte 3 191 écoliers et 2 061 collégiens et lycéens. A la rentrée 2011-2012, les 2487 élèves des 38 classes élémentaires des 47 communes auront accès à l'aide aux devoirs. La CCL lance un appel à candidature pour des postes d'intervenant.

Nous avons rencontré 3 personnes aux parcours très différents mais portées par la même motivation: faire progresser les enfants.

Etudiant à Pau domicilié à Artix.

INTERVENANT À L'ÉCOLE JULES FERRY ET VICTOR HUGO À MOURENX.

«Je suis un ancien de l'aide aux devoirs mais côté élève ! C'est dire si je suis motivé par mon travail d'intervenant car du temps où j'étais collégien à Mourenx ça m'a été très bénéfique. L'aide aux devoirs ne s'adresse pas seulement aux élèves qui ont des difficultés scolaires. C'est d'abord un cadre de travail et un accompagnement aux devoirs qui se fait dans le calme. Après, si on peut «semmer quelque chose», c'est très bien. J'aime aider les enfants et j'apprécie particulièrement de les voir progresser.

Avec mon emploi du temps d'étudiant, je me suis organisé. Je quitte les cours à 16h20. Mes professeurs sont au courant, ça ne pose pas de souci et mes études n'en souffrent pas. C'est une expérience très enrichissante.»



SABINE CHARTIER
intervenante

Auxiliaire de vie scolaire à Cescou (Regroupement Pédagogique Intercommunal) et Laroin, domiciliée à Cescou.

INTERVENANTE À L'ÉCOLE DE CESCOU.

«Ce temps des devoirs est le moment rêvé pour revoir ce qu'ils n'ont pas compris. C'est ce que j'explique à la dizaine d'enfants de tous les niveaux dont je m'occupe. Cette proximité me permet de les aider vraiment, d'autant que je suis toujours en lien avec les enseignants qui peuvent me signaler s'il y a des problèmes particuliers. Pour moi c'est une expérience très intéressante mais pour les enfants c'est un véritable atout car l'aide aux devoirs offre à tous les mêmes chances de réussite.»



SANDRINE SPANBRUKER
coordinatrice

«Je suis **COORDINATRICE** de l'aide aux devoirs sur Mourenx depuis 2007. Mon rôle est de veiller au bon fonctionnement de l'aide aux devoirs sur Mourenx. Je fais le lien entre les intervenants, les enfants, les parents et les enseignants. S'il y a un problème, j'interviens à leur demande et je fais le médiateur. Tous les soirs je vais dans les écoles, j'échange avec les enfants. Je suis fière de participer à ce service car depuis 2007, j'ai constaté les progrès de beaucoup d'enfants.»

■ L'AIDE AUX DEVOIRS EN 4 DATES

1991 : aide aux devoirs au collège de Mourenx

1998 : aide aux devoirs au collège d'Artix

2007 : aide aux devoirs pour les élèves des classes élémentaires des 16 communes

2011 : aide aux devoirs pour les élèves des classes élémentaires des 47 communes

COMMENT POSTULER POUR ÊTRE INTERVENANT ?

Les candidats (étudiants, retraités...) doivent avoir un niveau bac + 2.

SALAIRE HORAIRE : 21,395 € Brut

Envoyer un CV, avec diplôme ou tout document justifiant d'un niveau bac+2, ainsi qu'une lettre de motivation à : M. le Président de la communauté de communes de Lacq - Rond point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx

AIDE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La CCL verse une aide qui varie entre 300 et 800 € par étudiant et par année scolaire; une aide spécifique est proposée pour les stages obligatoires.

Pour l'année universitaire 2010/2011, **105 000 €** y sont consacrés.

A ce jour¹, **78 500 EUROS ONT ÉTÉ ALLOUÉS AUX ÉTUDIANTS, SOIT 185 DOSSIERS.**

¹ - mai 2011

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

L'accès aux technologies d'information et de communication est un facteur déterminant pour le développement et la compétitivité d'un territoire. Pour permettre à tous les habitants de disposer d'une connexion Internet performante, la CCL a lancé un vaste projet d'aménagement numérique du territoire.

Depuis 2008, la CCL s'est engagée dans des actions de couvertures de zones blanches (zones qui ne reçoivent pas ou peu l'Internet), en complément des actions du Conseil Général.



DES SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR LES ZONES QUI NE REÇOIVENT PAS L'ADSL

Pour les personnes résidant sur des zones qui ne sont pas encore couvertes par l'ADSL, il existe des offres alternatives :

LE WIMAX : c'est une technologie sans fil, c'est à dire hertzienne, qui utilise l'air comme moyen de transport. Avec une couverture à plusieurs kilomètres, le WIMAX permet des usages très diversifiés allant de l'interaction de produits high-tech, à la fourniture de services technologiques ou l'Internet pour des usages fixes ou mobiles. Le WIMAX est une alternative à l'infrastructure filaire.

COMMENT SAVOIR SI VOUS AVEZ ACCÈS AU WIMAX ?

[http://.net64.fr/onglet «eligibilité»](http://.net64.fr/onglet%20«eligibilité»)

LE SATELLITE : c'est une technologie hertzienne établissant un lien entre l'utilisateur et un satellite via un signal radio situé dans les ultra hautes fréquences. Elle a l'avantage de couvrir l'ensemble du territoire. Les débits peuvent également aller jusqu'à plusieurs Mbits/s.

FIBRE OPTIQUE :

DÉFINIR LES BESOINS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

La CCL a lancé une étude technique et économique qui consiste à faire un état des lieux de l'existant pour définir les besoins sur le long terme. Grâce à cette cartographie du réseau, il sera possible d'intégrer, lors de travaux de voirie, des infrastructures d'accueil de la fibre optique. Cette étude permettra aussi de définir le coût total des infrastructures très haut débit, sur l'ensemble du territoire.

SOUTIEN DE LA RÉGION - Dans le cadre du soutien de la Région Aquitaine aux collectivités territoriales pour leurs projets très haut débit, une aide de 15 000 euros sera apportée à la CCL pour financer une partie de cette étude.

720 000 € SUR 3 ANS seront consacrés à la couverture des zones blanches et à la montée en débit dans les zones de Castillon d'Arthez, d'Ozenx-Montestrucq, de Monein, Parbayse, Sauvelade, Mont, Lahourcade, Lagor et Biron ainsi que la desserte optique de nouvelles zones d'activités.



L'ADSL est une technologie d'accès à internet en haut débit via une ligne téléphonique. Constituée d'une paire de fils de cuivre, la ligne téléphonique relie le domicile au central téléphonique de France Télécom. C'est sur ces fils de cuivre que sont transportés les signaux de voix (téléphonie) et les signaux numériques (internet).

Grâce à **L'ADSL**, la connexion Internet est rapide, fluide et illimitée. La téléphonie par l'ADSL permet de téléphoner gratuitement et en illimité vers tous les numéros fixes en France et vers plusieurs numéros à l'étranger. L'abonnement classique France Télécom devient facultatif.

POUR SAVOIR SI VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE L'ADSL, VOUS POUVEZ CONSULTER DES SITES SPÉCIALISÉS, PAR EXEMPLE :
www.degrouptest.com ou
www.eligibilite-adsl.com

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET LE CADRE DE VIE DES 47 COMMUNES

La communauté de communes de Lacq souhaite offrir à ses habitants et à l'ensemble de ses visiteurs un territoire propre, entretenu, sécurisé et agréable à vivre.

La fusion des 4 communautés de communes a été concrétisée le 1^{er} janvier 2011. Pour cette année de transition, la compétence du service voirie pour les 31 communes des anciennes communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, Lagor et Monein, portera sur :

- la chaussée et ses dépendances : structure, tapis, fossées, accotements, etc.,
- la signalisation : verticale et horizontale des voiries communales
- le balayage des voies, le désherbage et le fauchage,
- l'entretien des chemins ruraux en fonction de leur déclaration d'intérêt communautaire.

La compétence voirie de cette nouvelle intercommunalité va progressivement s'élargir pour arriver, d'ici 2014, au même niveau d'intervention sur l'ensemble des 47 communes :

- **2012** : l'éclairage public et les illuminations.
- **2013** : les espaces verts et le fleurissement, hors stades et cours d'école.
- **2014** : les réseaux d'eaux pluviales, l'aménagement des espaces publics : places, parkings, abords des bâtiments publics.

UN DIAGNOSTIC COMPLET

Pour mettre en oeuvre la compétence voirie, un état des lieux sera réalisé au premier semestre 2011 sur les 1.000 km de voiries communales¹. A partir de l'inventaire du patrimoine voirie et d'un diagnostic de l'état de la chaussée et des trottoirs, il permettra d'évaluer et de programmer les travaux d'entretien et de réfection sur l'ensemble du territoire.

A partir du second semestre 2011, une étude sera menée sur les 47 communes pour évaluer l'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite.

¹ - lire aussi en page 23



2011-2013 : UN PROGRAMME POUR TOUS

En 2011, la communauté de communes de Lacq investit **6.900.000 €** pour la voirie et l'aménagement de l'espace.

Chaque année, la communauté de communes de Lacq réalisera des travaux de voirie pour offrir le même cadre de vie à l'ensemble des 47 communes qui la composent. Dès septembre 2011 et en fonction de l'état des lieux du réseau, de multiples travaux seront effectués dans les communes.

La liste des travaux proposés en 2011 comprend, d'une part, les travaux programmés dès 2010 pour les 16 communes de l'ancienne intercommunalité et, d'autre part, l'ensemble des travaux spécifiques sur les 31 autres communes.

LES TRAVAUX ENGAGÉS EN 2011, PAR COMMUNE :

ABOS :

- revêtement de voies communales après mise en souterrain des réseaux.

ARGAGNON :

- mise en souterrain des réseaux sur la RD 817 et travaux de voirie,
- aménagement d'un parking devant la boulangerie.

ARTIX :

- travaux liés à la participation pour voirie et réseau (PVR), rue Baradat,
- aménagement de la rue du 49ème RI,
- réfection de trottoirs,
- étude de stationnement en centre ville.

BESINGRAND :

- aménagement du parking devant l'église.

BIRON :

- mise en souterrain des réseaux sur la RD 9.

CARDESSE :

- étude sur la RD 9,
- aménagement sur la RD 9.

CESCAU :

- cheminement piéton le long de la RD 233,
- PVR Carvalho et Lamarrière.

LAA-MONDRANS :

- mise en souterrain des réseaux.

LABASTIDE CÉZÉRAÇO :

- mise en souterrain des réseaux, rue principale.

LABASTIDE MONREJEAU :

- enfouissement des réseaux VC 1.

LABEYRIE :

- aménagement du parking aux abords de la salle des fêtes.

LAÇOMMANDE :

- création d'un réseau pluvial.

LUCQ DE BEARN :

- mise en souterrain des réseaux, rue Lacarrère.

MAÏSLAÇO :

- travaux réseau pluvial avec bassin de rétention,
- mise en souterrain des réseaux, route de Loubieng (300 m)

MONEIN :

- aménagement du parking de l'église et accès rue Marcadiou,
- étude pour le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE),
- travaux rues de Dieu et de Florence,
- mise en souterrain des réseaux, rue Barada.

MONT, ARANCE, GOUZE, LENDRESSE :

- aménagement des abords du complexe de pelote.



LES TRAVAUX ENGAGÉS EN 2011, PAR COMMUNE (SUITE) :

MOURENX

- réfection des trottoirs,
- réfection de voies et parkings,
- réfection du réseau eaux pluviales au Bourg,
- réfection des réseaux du Lotissement «Le Paloumé».

OS MARSILLON :

- aménagement de la RD 533 (2^{ème} tranche)

PARBAYSE :

- travaux sur la RD 229.

PARDIES :

- travaux de mise en séparatif des réseaux du lotissement «Lascampagnette».

SARPOURENX :

- aménagements routiers aux abords de la Mairie.

SERRES SAINTE MARIE :

- aménagement des abords de la salle des fêtes.

TARSACQ :

- mise en souterrain des réseaux et aménagement de voirie (1^{ère} tranche) sur la RD 2002.

URDES :

- abords du parking du groupe scolaire
- mise en souterrain des réseaux.



LE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) :

OUTIL INNOVANT ET MULTI-SERVICES

QU'EST-CE QUE LE SIG ?

Un système d'information géographique est un outil informatique permettant de gérer des informations localisées dans l'espace. Il permet de croiser différentes informations pour la consultation, l'analyse et l'édition de données ou plans.

En 2010, la communauté de communes de Lacq a réorganisé son système d'information géographique (SIG) en développant un nouvel outil plus performant et plus pratique.

Après la fusion, ce nouvel outil opérationnel a été mis à disposition des élus, des agents et des secrétaires de mairies des 47 communes. L'outil s'adapte en fonction des besoins et des objectifs des services.

UN OUTIL MULTI-SERVICES

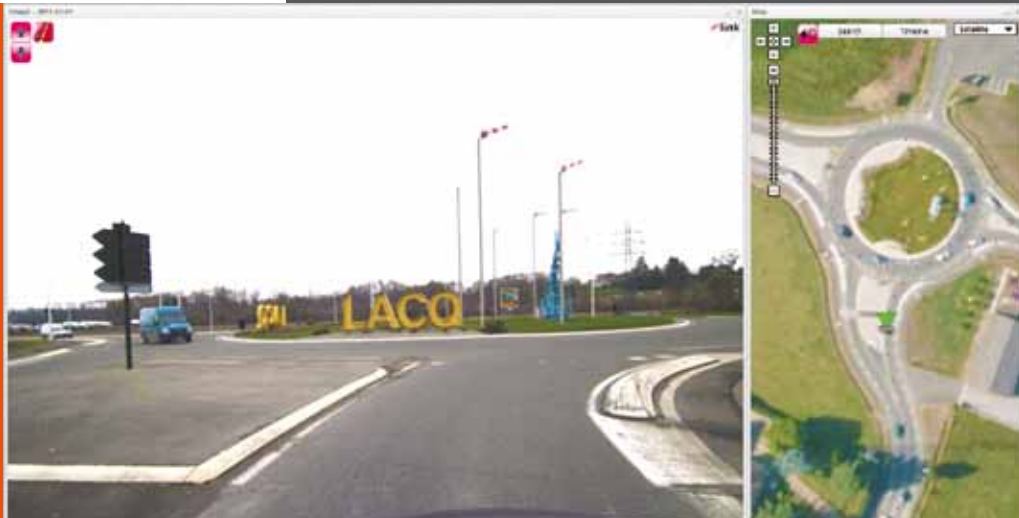
Au cours de l'année 2011, les services techniques de la CCL pourront, à partir du SIG, caractériser, localiser, visualiser et gérer leurs informations. Les données de l'état des lieux du réseau couplées à celles-ci permettront de construire un **véritable outil au service de la compétence voirie.**

Le système d'information géographique est aussi un outil très utile pour d'autres services de la CCL, notamment :

- Habitat : aide à l'élaboration d'un observatoire de l'habitat de la collectivité,
- Foncier : gestion des réserves foncières, locations et suivi cartographique (cadastre),
- Environnement : gestion des Plans Intercommunaux de Sauvegarde, enrichissement cartographique...
- Animation : outil de visualisation en 3D pour la mise en valeur des plans locaux de randonnées.
- Urbanisme : application du droit des sols

A PARTIR D'UN RELEVÉ PHOTO TOUS LES 10 MÈTRES, TOUT OBJET VISIBLE POURRA ÊTRE CARTOGRAPHIÉ (XYZ) ET CARACTÉRISÉ (TYPE D'OBJET, CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES).

Ce relevé sera un atout majeur pour l'acquisition de nouvelles informations (éclairage public, adresse, voirie, signalisation...).





CULTURE / RENCONTRES :

Vendredi 20 mai : les Chemins électroniques à Lacommande, concert musique électro et exposition à la Maison des vins du Jurançon.

Samedi 21 mai : théâtre «Des souris et des hommes» par la compagnie «la scène arthézienne» à Lacq.

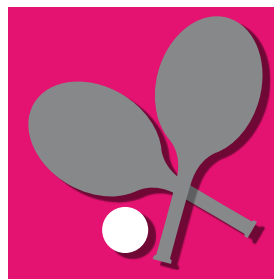
Vendredi 27 mai : danses sévillanes à la MJCL de Mourenx « Calor y Saléro » par le club d'activité danses sévillanes.

Samedi 2 juin : journée «Vivre ensemble» en faveur des handicapés à la salle des fêtes d'Os-Marsillon : échanges, activités ludiques et sportives.

Dimanche 5 juin : concert chorale Corisande à l'église St-Étienne Arthez-de-Béarn.

Vendredi 29 juillet : concert à la Chapelle de Caubin.

Vendredi 5 août : concert à la Chapelle de Caubin.



SPORT/JEUX :

Dimanche 22 mai : tounoi de basket à la salle des sports de Monein (repas le soir).

Vendredi 27 mai : loto géant à Mourenx. Salle Louis Blazy

Samedi 28 mai : tournois sportifs du Tennis Club Arthézien, au complexe sportif s'Arthez-de-Béarn.

Samedi 28 mai : quilles de six à Abos. Matches qualificatifs pour le championnat du Béarn.

Dimanche 5 juin : coupe de la ville de quilles de Six à Abos.

les 2, 3 et 4 juin : concentration motos Club BMW au complexe sportif d'Arthez-de-Béarn.

Samedi 18 juin : Fête des 100 ans du SA Monein

Vendredi 15 juillet : Etape 13 du Tour de France (passage à Artix, Cescou, Monein...)

20 et 21 août : «Show tuning international» du tuning Club Chalossais à la base de loisirs de Biron.

28 août : 4^{ème} édition de «La Casteidienne» à Casteide Cami. Journée sportive et solidaire tous publics.

24
25

VIDE GRENIERS ET MARCHÉS :

Dimanche 22 mai :
■ Vide grenier à la salle des fêtes de Lucq-de-Béarn
■ Vide-grenier à la salle des fêtes de Mesplede
Toute la journée, nombreux exposants.

Samedi 28 mai : Fête des mères par la municipalité d'Arthez-de-Béarn à la mairie

Dimanche 29 Mai : Vide grenier à Mourenx

Jedi 30 juin : Marché de producteurs de Pays à Mourenx place François Mitterrand, de 18 h à 23 h, possibilité de restauration sur place avec les assiettes des producteurs, animation musicale...

Dimanche 5 juin : Vide-greniers à Lahourcade

Dimanche 19 Juin : Vide-greniers à Monein

Jedi 25 août : marché de producteurs de Pays à Monein place Henri Lacabanne, de 18 h à 23 h, possibilité de restauration sur place avec les assiettes des producteurs, animation musicale...



EVENEMENTS ET REPAS FESTIFS :

Samedi 28 mai : anniversaire du centre social «Lo Solan» à Mourenx. (jeux, repas, animations).

Les 3, 4 et 5 juin : fêtes du comité des fêtes de N'Haux à Arthez-de-Béarn (quartier N'Haux)

Samedi 4 juin : 5^{ème} édition de la fête du conte à la Maison des Vins et du Terroir de Lacommande. Soirée-spectacle avec Mimi Barthélémy.

Samedi 11 juin : animation festive du comité des fêtes du Bourdalat à Arthez-de-Béarn.

Samedi 18 juin : fête du Tennis Club Arthézien au complexe sportif Arthez.

Samedi 18 juin : fête anniversaire des 100 ans du Club de Rugby SA de Monein.

vendredi 1^{er} juillet : fête du Judo Club Arthézien au complexe sportif.

Mercredi 13 juillet : repas et bal des sapeurs-pompiers à la salle socioculturelle d'Arthez-de-Béarn.

Mercredi 13 juillet : repas, feux d'artifice et bal des pompiers d'Orthez sur la Base de loisirs de Biron

Jedi 14 juillet : repas des aînés ruraux Lous Gaouyous à la salle socioculturelle d'Arthez-de-Béarn.

■ À VOTRE SERVICE !

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Depuis 2006, la communauté de communes de Lacq adhère au Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) des Pyrénées-Atlantiques. La mission du CDAD 64 est de promouvoir et de développer l'accès au droit (par le biais de sites Internet, subventions à des associations, permanences juridiques...) et de développer des modes alternatifs de résolution des conflits (conciliateurs de justice).

Le CDAD reçoit uniquement sur rendez-vous. Le CDAD assure également des permanences dans le département. Sur le bassin de Lacq, elles sont assurées par des associations et des professionnels du droit.



L'INFORMATION ET L'ORIENTATION JURIDIQUE SONT RÉALISÉES PAR LE CDAD DANS SES LOCAUX :

**3 RUE FAGET DE BAURE
64 000 PAU**

Tél /fax : 05 59 98 07 65
Mail : cdad64@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DES ASSOCIATIONS

■ **APAVIM** Association Pyrénéenne d'Aide aux Victimes et de Médiation - 41 rue Bonado à Pau, tél. : 05 59 27 91 23 - **MOURENX** : Centre Duquesnois : tous les lundis, de 14h30 à 17h30

■ **CIDFF** Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - Complexe de la République, rue Carnot à Pau, Tél. : 05 59 27 92 43
MOURENX : Centre social Lo Solan
le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 10h à 12h30.

■ **UNION DES CONCILIEATEURS DE JUSTICE**
MAIRIE D'ARTIX : le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, sur Rendez-vous au 05 59 83 29 50
MAIRIE DE MONEIN : le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h30, sur Rendez-vous au 05 59 66 10 22

■ **ASSOCIATION DES MÉDIATEURS FAMILIAUX** des Pays de l'Adour, 4-8 avenue Robert Schumann à Pau, tél : 05 59 92 72 07
MOURENX, BASSIN DE LACQ, MONEIN ET NAVARRENX : Centre Yves Dréau avenue de Monein, 64 150 Mourenx, tél : 05 59 60 02 60

LES PERMANENCES DES PROFESSIONNELS DU DROIT

■ **CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES**
Maison du Notariat, 1 rue Alfred de Vigny à Pau, tél : 05 59 80 33 18
MOURENX : Centre Duquesnois le 2^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 15h

■ **ORDRE DES AVOCATS BARREAU DE PAU**
rue Gassiot à Pau, tél. : 05 59 27 66 74
MAIRIE DE LESCAR le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 17h à 19h
ORTHEZ, salle Jean Ladebat, 11 rue Saint Gilles le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 17h à 19h

■ **CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES HUISSIERS DE JUSTICE**
Contacter l'huissier de son choix pour une consultation gratuite

DE NOUVELLES FORMATIONS AU GRETA

A partir du mois de septembre 2011, le GRETA développe des formations sécurité qualifiantes :

CAP et CQP Agent prévention sécurité, CQP Agent de sécurité des établissements de nuit. Il propose également des formations sécurité qualifiantes et réglementaires : habilitation électrique, sécurité incendie (SSIAP), SST (sauveteur secouriste du travail), entre autres.

RENSEIGNEMENTS : GRETA BÉARN ET SOULE

3 Bis Avenue Nitot
64000 PAU
05 59 84 99 44
greta64.charriton@ac-bordeaux.fr

A NOTER :

Baccalauréat industries des procédés :
Des places sont encore disponibles pour la formation BAC PRO IP (industrie des procédés) qui démarre en octobre.

SERVICES A LA POPULATION

■ RÉSEAU PÔLE LECTURE

■ BIRON / CASTETNER / SARPOURENX

Bibliothèque Intercommunale
78, rue La Carrère - Biron
Tél. : 05 59 69 87 30
Courriel : bibliron1@
wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Mercredi : 11h-12h
Vendredi : 16h30-18h30

■ CESCOU

Bibliothèque municipale
Route de Mazerolles
Tél : 05 59 67 30 40
Horaires d'ouverture :
Lundi : 16h30-18h30

■ HAGETAUBIN

La bibliothèque ne fait pas
encore partie du réseau
Bibliothèque municipale
55, route de Saint Médard
Tél. : 05 59 09 37 75
Courriel : bibliotheque.
lepreauxlivres-hagetaubin@
orange.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h30-18h30
Samedi 10h-12h

■ LABASTIDE- CÉZÉRAÇQ

Bibliothèque municipale
Salle multi-associative
Horaires d'ouverture :
Mercredi : 17h30-18h30

■ LABASTIDE- MONREJEAU

Bibliothèque municipale
Gisèle Boyé
Tél. : 05 59 83 26 19
Courriel : bm.labastide-mon-
rejeau@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h30-18h
Vendredi : 17h30-19h

■ LACQ-AUDEJOS

Bibliothèque municipale
RN 117 - Lacq
Tél : 05 59 71 71 99
Courriel : bibliotheque.
mairielacq@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mercredi : 14h30-16h30
Vendredi : 16h30-18h30

■ MASLACQ

Bibliothèque municipale
Complexe Ménat
Tél. : 05 59 67 30 40
Courriel : bm.maslacq@
orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h30-18h30
Mercredi : 15h30-17h30
Vendredi : 16h30-18h30

■ MONT

Bibliothèque municipale
2, rue du Bilatge
Tél : 05 59 67 63 34
Courriel : biblimont@
orange.fr
Site Internet :
www.biblimont.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : 17h-19h
Jeudi : 17h-19h
Vendredi : 17h-19h

■ MOURENX

Bibliothèque municipale
Place Jules Verne
Tél : 05 59 60 25 99
Courriel : biblio@
biblio-mourenx.com
Horaires d'ouverture :
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h
13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 9h30-12h
13h30-17h

■ VIENNAVE-D'ARTHEZ

Bibliothèque municipale
Route de l'école
Horaires d'ouverture :
Mardi : 17h30-18h30

■ CYBER-BASES

■ ARTIX

174 Place du Général
de Gaulle
Tél : 05 59 53 90 21
Horaires d'ouverture
lundi de 16h à 20h
mardi de 10h à 12h
de 17h30 à 19h
mercredi de 10h
à 12h30
de 18h à 19h
jeudi de 17h30 à 19h
vendredi de 14h00
à 17h30

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

18 rue La Carrère
Tél : 05 59 67 45 65
Horaires d'ouverture
lundi de 10h à 12h
mardi de 14h à 17h
mercredi de 14h à 17h
jeudi de 9h30 à 12h
samedi de 10h à 12h

■ MASLACQ

16, rue La Carrère
Tél : 05 59 67 33 81
Horaires d'ouverture
lundi de 9h30 à 12h
mercredi de 14h30 à 19h

■ MONEIN

22 rue du commerce
Tél : 05 59 21 32 07
Horaires d'ouverture
lundi de 16h à 20h
mardi de 10h à 12h
de 16h à 20h
mercredi de 10h à 12h
de 14h à 18h
jeudi de 16h à 18h
vendredi de 14h à 19h
samedi de 9h à 12h

■ MOURENX

20 Place du Béarn
Tél : 05 59 71 71 16
Horaires d'ouverture
mardi de 9h30 à 12h
de 14h à 20h
mercredi de 09h30 à 12h
de 14h à 18h
jeudi de 9h30 à 12h
de 14h à 18h
vendredi de 14h à 19h
samedi de 9h30 à 13h30

■ PARDIES

Place de la Poste
Tél : 05 59 71 50 26
Horaires d'ouverture
mardi de 9h à 12h
de 14h à 20h
mercredi de 10h à 12h
de 14h à 18h30
jeudi de 09h à 12h
de 14h à 18h



■ ENFANCE & JEUNESSE

■ RELAIS AMAYRA

■ ARTHEZ-DE-BÉARN

Maison de la communauté de communes - 1, passage Barrailh
Relais assistantes maternelles

Animations :

mardi et jeudi de 9h30 à 11h30.

Point info :

mardi et jeudi de 13h30 à 17h.

Lieu d'accueil parents-enfants : 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 11h30.

■ ARTIX

20 cité Pondix - 64 170 ARTIX

Tél : 05 59 53 91 76 Fax : 05 59 53 92 83

Courriel : amayra@wanadoo.fr

Relais assistantes maternelles

Animations : lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 11h30

Point info : du lundi au jeudi de 9h à 12h, de 13h30 à 17h30. De 17h30 à 19h sur rendez-vous et le vendredi de 9h à 12h.

Lieu d'accueil parents-enfants : 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

■ LAGOR

Maison de l'enfance - 47 bis rue des écoles - Relais assistantes maternelles

Animations : mardi de 9h30 à 11h30

Point info : mardi de 13h30 à 17h.

■ MONEIN

Maison de l'enfance - avenue du Pont-Lat

Relais assistantes maternelles

Animations : lundi et jeudi de 9h30 à 11h30

Point info : lundi et jeudi de 13h30 à 17h

Lieu accueil parents enfants : vendredi de 9h30 à 11h30.

■ MOURENIX

Groupe scolaire de Bordeu - annexe

2^{ème} étage - rue Charles Bordeu

Animations : mardi et vendredi de 9h30 à 11h30

Point info : lundi de 13h30 à 17h

Lieu d'accueil parents enfants :

Mardi de 9h30 à 11h30

■ ENVIRONNEMENT

■ DÉCHETTERIES

■ ARTHEZ-DE-BÉARN :

2 route du pont neuf

Tél : 05 59 67 41 76

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 13h

et de 14h à 18h.

■ CARDESSE :

Route départementale 9

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi de 14h à 17h

■ LUCQ DE BÉARN :

Route départementale 2

Horaires d'ouverture :

Samedi de 9h à 12h30.

■ MASLACQ :

27 route de Loubieng

Tél : 05 59 67 31 89

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 18h00

■ MONEIN :

Route de Pardies

Tél : 05 59 21 48 59

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi, vendredi,

samedi de 9h à 12h

et de 13h30 à 18h30.

■ MOURENIX

Avenue du Lac - RD 281

Tél : 05 59 60 05 80

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi de 10h à 19h

le dimanche de 9h à 12h.

■ HABITAT

■ OPAH PERMANENCES D'INFORMATION MENSUELLES :

DE 10H À 12H SANS RENDEZ-VOUS

ARTHEZ DE BÉARN : 1^{er} jeudi

Syndicat intercommunal (05 59 67 49 10)

LOUBIENG : 4^{ème} mercredi

Mairie (05 59 69 19 11)

MONEIN : 2^{ème} lundi

Mairie (05 59 21 30 06)

MOURENIX : 3^{ème} mercredi

Mairie (05 59 60 07 23)

BUREAU DU LOGEMENT :

MAIRIE DE MOURENIX : Sandra Maldonado

– Horaires d'ouverture mairie, tél :

05 59 60 07 23

MAIRIE D'ARTIX : Corine Clugnac

Horaires d'ouverture mairie, tél : 05

59 83 29 54

LES PERMANENCES DE L'URBANISME

HÔTEL DE LA CCL À MOURENIX :

du lundi au vendredi.

MAIRIE D'ARTHEZ-DE-BÉARN :

tous les jeudis de 14h à 17h

MAIRIE DE MONEIN :

tous les mardis de 14h à 17h

MAIRIE D'ARTIX :

tous les mercredis de 10h à 12h

MAIRIE DE MASLACQ :

tous les jeudis de 10h à 12h



Villages en fêtes

Juin

01 au 05	Laa-Mondrans
02 au 05	Lacadée
03 au 06	Pardies
17 au 19	Lacq
22 au 26	Abos
24 au 26	Labastide-Monréjeau
24 au 26	Maslacq
25 au 26	Castillon -D'arthez

Juillet

01 au 04	Artix
01 au 03	Saint-Médard
08 au 10	Biron
08 au 10	Serres-Sainte-Marie
08 au 10	Mesplède
09 au 10	Os-Marsillon
14 au 17	Hagetaubin
16 et 17	Sauvelade
16 et 17	Sarpourenx
14 au 17	Mourenx-Bourg
23 et 24	Boumourt
29 au 31	Lacommande

Août

04 au 08	Monein
06 et 07	Noguères
13 au 15	Cardesse
13 au 15	Lahourcade
15	Arnos
19 au 21	Arthez-de-Béarn
26 au 28	Argagnon
26 au 28	Audéjos
26 au 28	Labastide-Cézéracq
27 et 28	Bésingrand

Septembre

02 au 04	Loubieng
02 au 04	Cescan
03 et 04	Labeyrie
09 au 11	Viellenave-d'Arthez
09 au 11	Mont-Arance
09 au 11	Tarsacq
10 et 11	Castetner
23 au 25	Casteide-Candau
23 au 25	Lagor
24 et 25	Parbayse